

Paradoxe

Impôts : quand la hausse cache une baisse

Les Français ont certes payé plus d'impôts en 2021 qu'en 2017, mais ils en auraient payé encore plus s'il n'y avait pas eu de mesures d'allègement



©Freepik



*Mécomptes publics,
François Ecalle*

Le gouvernement fait valoir qu'il a baissé les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) de 46 Mds€ de 2017 à 2021 (environ 50 Mds€ en ajoutant les prévisions pour 2022). Leur montant est toutefois passé de 1 037 Mds€ en 2017 à 1 108 Mds€ en 2021, soit une hausse de 71 Mds€.

On trouve la même contradiction apparente pour la plupart des impôts que le gouvernement annonce avoir abaissés. Par exemple, la réforme du barème de l'impôt sur le revenu aurait réduit celui-ci de 5,4 Mds€ alors que son produit a en fait augmenté de 5,7 Mds€.

Pour comprendre ce paradoxe, il faut noter que, si la législation ne change pas, le produit des impôts et cotisations sociales s'accroît tout de même parce que leur assiette (les revenus, la consommation etc.) augmente.

+ 71 Mds€ au lieu de + 117 Mds€ = - 46 Mds€

Si aucune réforme fiscale n'avait été mise en œuvre pendant le quinquennat, le montant des prélèvements obligatoires aurait progressé de 117 Mds€ entre 2017 et 2021 et celui de l'impôt sur le revenu aurait augmenté de 11,1 Mds€. Quand on parle de baisses ou de hausses d'impôts, il s'agit toujours de baisses ou de hausses par rapport à leur croissance à législation constante.

Celle-ci a été en moyenne de 2,7% par an de 2017 à 2021. Sur la même période, le produit intérieur brut (PIB), qui est la somme des revenus et peut être considéré comme une approximation de l'assiette globale des prélèvements obligatoires, s'est accru en moyenne de 2,2% par an.

En général, la croissance des prélèvements obligatoires à législation inchangée sur plusieurs années n'est que légèrement supérieure à celle du PIB. Leur écart est important sur la période 2017-2021 (de 2,2 à 2,7%) et les recettes publiques ont donc été particulièrement dynamiques au regard de la croissance du PIB, ce qui peut avoir plusieurs causes.

“Si aucune réforme fiscale n'avait été mise en œuvre pendant le quinquennat, le montant des prélèvements obligatoires aurait progressé de 117 Mds€ entre 2017 et 2021 et celui de l'impôt sur le revenu aurait augmenté de 11,1 Mds€”

Certains impôts, comme les taxes foncières, sont peu sensibles à la conjoncture et n'ont pas diminué comme le PIB en 2020. Les prix des actifs (actions, immobilier...) ont augmenté plus que la valeur du PIB de 2017 à 2021, et la croissance des impôts assis sur ces prix (droits de succession, droits de mutation...) a été plus forte que celle du PIB à législation constante.

Enfin, l'impact budgétaire des mesures fiscales, donc le montant total de 46 Mds€, est toujours estimé en supposant que ces mesures ne modifient pas les comportements. Or, la baisse du taux d'imposition de certains revenus en a manifestement stimulé la croissance (par exemple, la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les dividendes explique sans doute pour partie leur forte croissance). Si on tient compte de ces changements de comportements, le coût des mesures mises en œuvre de 2017 à 2021 est en réalité inférieur à 46 Mds€.

Au total, les Français ont pour la plupart payé plus d'impôts et de cotisations sociales en 2021 qu'en 2017, mais ils en auraient payé encore plus si le Parlement n'avait pas voté de très importantes mesures de baisse de ces prélèvements obligatoires.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)